



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité :  
Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 9 novembre 2021**  
**Qe - 2021/121**

***Aujourd'hui 9 novembre 2021, à 14h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 16h49 à 17h03

**Etaient Présents :**

*Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h35, Madame Sandrine JACOTOT présente à partir de 14h55, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h45, Madame Harmonie LECERF présente jusqu'à 15h40, Monsieur Jean-Baptiste THONY présent jusqu'à 17h00, Monsieur Olivier ESCOTS présent jusqu'à 17h23, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17h42.*

**Excusés :**

## **Question du groupe Bordeaux en Luttés posée par Philippe Poutou concernant l'opposition à la L.G.V.**

Monsieur Philippe POUTOU, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire,

Vous avez pris publiquement position contre la LGV. Nous nous réjouissons de cette prise de position. En effet, la L.G.V. Bordeaux-Toulouse ou Bordeaux-Dax telle que relancée par l'État au moment des élections régionales, alors que le dossier était enterré depuis longtemps, connaît de nombreux opposants dont nous faisons partie. Comme à son habitude, l'État préfère ne pas écouter la colère des celles et ceux qui vivent près de cette potentielle troisième voie, ni de celle de la quasi totalité des élu-e-s locaux. Et l'enquête publique a bien démontré que ce projet n'est pas celui des territoires traversés.

Pourtant, nous aimerions que vous éclairiez votre position. Alors que vous vous opposez à la L.G.V., vous avez voté, avec votre groupe au Conseil de Bordeaux métropole du 9 septembre dernier, une délibération sur les A.F.S.B. (Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux).

Nous pensons que les A.F.S.B., comme les A.F.N.T. au nord de Toulouse, sont des sous-projets du G.P.S.O. (Grand Projet du Sud-Ouest) et qu'ils sont utilisés pour financer des aménagements qui serviront à la future L.G.V. Lors de ce Conseil de Métropole, nous avons rappelé que l'inscription du projet de R.E.R. métropolitain dans les A.F.S.B., selon les options inscrites dans la délibération, pourrait conduire à la construction d'une 4ème voie à l'Ouest des voies existantes entre Bordeaux et Saint Médard d'Eyrans, alors que les A.F.S.B. prévoient d'ores et déjà une troisième voie à l'est des voies existantes.

Ces voies, en plus de servir potentiellement les L.G.V. Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, sont aussi des constructions qui artificialiseront des sols agricoles.

De ce fait, allez-vous vous opposer à la construction de la voie à l'Ouest de Bordeaux si celle ci est retenue par les A.F.S.B. ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 novembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Philippe POUTOU**